

40^e anniversaire



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Questions de patrimoine


Une publication de la Fiducie du patrimoine ontarien

Volume 5 Numéro 3 Novembre 2007


Mythe ou réalité : Combattre les idées reçues autour du thème de l'écologie

Dans ce numéro – À la découverte du mouvement City Beautiful . . . Les principes
directeurs d'une architecture viable . . . Éloge des vieilles fenêtres

www.heritagetrust.on.ca



The School of Restoration Arts at Willowbank



**2007 - 2008
Diploma and Audit Programs**

www.theschoolforrestorationatwillowbank.com
905.262.1239 x23

**"If you cannot get rid of the family skeleton,
you may as well make it dance."
-George Bernard Shaw**

Let OGS support your search for *your* family history, skeletons and all!

- 30 Branches
- Libraries
- Meetings
- Publications


Join us.



Tel 416-489-0734 • Fax 416-489-9803
www.ogs.on.ca • provoffice@ogs.on.ca
102 - 40 Orchard View Blvd., Toronto ON M4R 1B9 Canada

Call: 1-800-268-2123 • Fax: 1-800-871-2397


NEW! 2007



**Archival
CARR MCLEAN**
MUSEUMS ARCHIVES CONSERVATION

- Photo Storage & Presentation
- Book & Paper Maintenance
- Display & Exhibit
- Tools & Supplies

www.carrmclean.ca



Robert J. Burns, Ph.D.
Heritage Resources Consultant

- Historical Research and Analysis
- Home and Property History
- Corporate and Advertising History
- Heritage Product Marketing Research

"Delivering the Past" "The Baptist Parsonage" (est.1855)
rjburns@travel-net.com 46249 Sparta Line, P.O. Box 84
www.travel-net.com/~rjburns Sparta, ON N0L 2H0
Tel./Fax.: (519) 775-2613

Photographer

interested in archæology,
architecture and artifacts
wishes to collaborate
with writers.

Don Beaulieu
1497 Simcoe
County Rd. 92,
Elmvale, Ontario
L0L 1P0
705-322-3323



**J.D. STRACHAN
CONSTRUCTION LIMITED**

General Contractors, Construction
Managers
Specialists in
Heritage Carpentry & Millwork, Window
Restoration
and Heavy Timber Repair

Phone: (905) 833-0681 www.jdstrachan.com

Faites de Questions de patrimoine votre affaire.
416 325-5015
marketing@heritagetrust.on.ca

Message de l'honorable Lincoln M. Alexander, président



Photo avec la permission de Gilbert & Associates, Toronto

J'ai grandi durant la Crise de 1929. Dès mon plus jeune âge, j'ai appris à réutiliser et adapter. Depuis lors, toute une génération s'est intéressée à la conservation en posant de petits gestes comme éteindre la lumière, reprendre des vêtements ou réutiliser le papier d'emballage. Sans même le savoir, le comportement de cette génération était inconsciemment écologique.

De nos jours, l'environnement est un sujet d'actualité auquel tout le monde semble s'intéresser, qu'il s'agisse des gouvernements, des sociétés, des municipalités, voire des particuliers. Nous pouvons prendre de nombreuses mesures pour sauver notre planète. Cependant, nous pouvons nous demander si certains de ces produits et pratiques soi-disant écologiques ne se résument pas en fait à des tactiques de marketing. Grâce à la collecte minutieuse de renseignements et à une prise de décision avisée, nous pouvons tous vivre de façon plus viable.

Lorsque vous y songez vraiment, la conservation du patrimoine est intrinsèquement écologique. Il vaut mieux préserver un bâtiment patrimonial que de le détruire et de déverser les débris dans une décharge. Comme la Fiducie du patrimoine ontarien a pour mandat de préserver à la fois le patrimoine architectural et naturel, aucune de ces mesures n'est acceptable. En tant que société, nous devons tenir compte de cela. La conservation intégrée des bâtiments du patrimoine s'impose de plus en plus. La transformation des décharges en aménagement paysager doit devenir la norme. Nous pouvons atteindre cet objectif en collaborant et planifiant ensemble.

Les collectivités s'épanouiront et croîtront si nous construisons de nouveaux bâtiments en songeant à leur viabilité à long terme. Mieux encore, il faudrait adapter les bâtiments actuels à de nouveaux usages. Bien que le patrimoine soit le reflet de notre passé et renforce notre culture, il est aussi novateur et futuriste. Plus que jamais, l'orientation prise par la conservation du patrimoine est vitale.

Ce numéro de *Questions de patrimoine* examine toute une série d'approches en matière de viabilité. Nous espérons que vous le trouverez à la fois intéressant et stimulant. La prochaine fois que vous regarderez un nouveau bâtiment ou que vous vous trouverez dans une aire de conservation, posez-vous les questions que nous avons posées ici. Les réponses pourraient vous surprendre.



REPORTAGE
Mythe ou réalité : Combattre les idées reçues autour du thème de l'écologie 2

RÉCIT DES HISTOIRES ONTARIENNES
À la découverte du mouvement City Beautiful 4

POUR QUE VIVE NOTRE PATRIMOINE
Evergreen Brick Works : L'espace repensé 5

SUCCÈS
Dans Shepherd's Bush 6

NOUVELLES DE LA FIDUCIE
Soirée de gala pour le lancement du Fonds de conservation du patrimoine Lincoln M. Alexander ... 7
À la découverte du marais de la rivière Beaver 8
Pourquoi la nature compte 9
Retrouvez *Questions de patrimoine* en ligne! 10
Rénovation des centres de conférence et de réception 10

FLORE ET FAUNE
Protection des espèces en péril 11

PLEINS FEUX SUR LE PATRIMOINE
Les principes directeurs d'une architecture viable 12

PROTÉGER LE PASSÉ
Construire de la valeur 13

TRÉSORS
Éloge des vieilles fenêtres 14

À L'AFFICHE
... sur les étagères 16
... sur la Toile 16

CHRONIQUE
Viabilité des anciens bâtiments : le point de vue d'un promoteur 17

Reportage

Mythe ou réalité : Combattre les idées reçues autour du thème de l'écologie, Page 2



Don Valley Brick Works (Photo : Michael H. Reichmann)

Questions de patrimoine

Questions de patrimoine est publié en français et en anglais et son tirage combiné est de 10 500 exemplaires.

Tarifs publicitaires :

Noir et blanc	
Carte d'affaires	100 \$
1/4 page	225 \$
1/2 page	500 \$
Page entière	900 \$

Couleur	
Carte d'affaires	150 \$
1/4 page	300 \$
1/2 page	700 \$
Page entière	1 200 \$

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la :
Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est, Bureau 302
Toronto (Ontario) M5C 1J3
Téléphone : 416 325-5015
Télécopie : 416 314-0744
Courriel : marketing@heritagetrust.on.ca
Site Web : www.heritagetrust.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2007
© Fiducie du patrimoine ontarien, 2007
Photos © Fiducie du patrimoine ontarien, 2007, sauf indication contraire.

Édité par la Fiducie du patrimoine ontarien (un organisme relevant du ministère de la Culture de l'Ontario).
Rédacteur : Gordon Pim
Concepteur : Manuel Oliveira

- Cette publication est imprimée sur du papier recyclé avec des encres à base d'huile végétale. Aidez-nous à protéger l'environnement en partageant ou en recyclant cette publication une fois que vous l'aurez lue.

Also available in English.

Toute annonce ou tout encart dans la présente publication ne signifie pas automatiquement que la province de l'Ontario appuie les sociétés, les produits ou les services en question. La Fiducie du patrimoine ontarien n'est pas responsable des erreurs, omissions ou représentations fallacieuses figurant dans toute annonce ou tout encart.

SEO ISSN 1201-0766 (Imprimé)
ISSN 1911-4478 (PDF/En ligne)

Mythe ou réalité : Combattre les idées reçues autour du thème de l'écologie – Vers une architecture plus durable

par Sean Fraser

Le mot « viabilité » a été tellement utilisé qu'il commence à sonner creux.

Avant d'étudier la viabilité dans le domaine de l'architecture, revenons à la terminologie elle-même.

Viable : de nature à être maintenu à un certain taux ou niveau . . . maintien d'un équilibre écologique en évitant un épuisement des ressources naturelles (Traduit à partir de la définition de l'Oxford English Dictionary)

Compte tenu de cette vision de la viabilité, considérons un certain nombre de mythes courants susceptibles de nous empêcher de mettre au point une architecture responsable sur le plan environnemental. Après chaque mythe, je présenterai une proposition qui reprend l'objectif de viabilité. Ces idées sont controversées et provocatrices, mais elles reflètent aussi la philosophie qui est au cœur du mouvement de conservation du patrimoine culturel et naturel.

Mythe : En route vers la viabilité

Les nouveaux bâtiments, produits et matériaux écologiques sont plus durables que ceux existants. Si toutes nos nouvelles constructions étaient écologiques, nos problèmes de viabilité seraient résolus.



Réparation de fenêtres grâce à des méthodes de vitrage traditionnelles à la taverne historique Fryfogel (comté de Perth). La Fiducie détient une servitude protectrice du patrimoine sur la taverne Fryfogel.

de nouvelle construction pour adopter un état d'esprit selon lequel rénovation, réhabilitation et recyclage sont la norme. L'architecture est une infrastructure à long terme qui doit perdurer pendant des siècles; ce n'est pas une marchandise dont on se débarrasse en une génération.

Mythe : La science nous sauvera

La technologie est là pour nous apporter le luxe et garantir que nous pouvons continuer à acheter des produits plus récents et de meilleure qualité. En disposant d'assez de temps et de mesures incitatives, les nouvelles technologies et les innovations scientifiques permettront de résoudre l'ensemble des difficultés posées par l'énergie, la pollution et l'épuisement des ressources.

Proposition : Désirs et besoins sont deux choses différentes

La technologie pourrait avoir un but plus noble, à savoir rendre nos vies meilleures, soulager nos souffrances et assurer que nous puissions survivre et prospérer. Notre impact environnemental est essentiellement dicté par notre mode de vie consumériste où le magasinage est un loisir. La planète est un système clos dans lequel les ressources ne sont pas infinies. La technologie peut nous aider à utiliser nos ressources de façon judicieuse mais les compagnies, les collectivités et les individus doivent produire leurs efforts.

Mythe : Si c'est nouveau, c'est mieux

Avec une technologie plus avancée, des matières premières innovantes et des méthodes de conception écologiques, on fabrique de nouveaux bâtiments viables écologiquement alors que les vieux bâtiments sont peu performants.

Proposition : La sagesse de la technologie utilisée pour les bâtiments traditionnels

On attend des bâtiments plus anciens qu'ils présentent les mêmes fonctionnalités que les bâtiments modernes et ceci nous amène parfois à considérer les bâtiments historiques comme étant moins performants. Avant de comparer le neuf et l'ancien, nous devons évaluer les attentes elles-mêmes. L'un des problèmes les plus importants avec les techniques de construction modernes consiste à opérer une isolation artificielle entre les intérieurs et notre environnement naturel, comme si nous voulions vivre dans une bulle. Cette pratique a des répercussions philosophiques, architecturales, environnementales et technologiques importantes, difficiles à surmonter. Il est tout à fait exagéré, irréaliste et nuisible de vouloir s'isoler complètement de l'environnement. Un bâtiment traditionnel réagit aux saisons et nous rappelle que toute architecture, intérieure ou extérieure, s'inscrit dans l'environnement extérieur. Nous avons besoin d'un abri, mais cet abri ne doit pas pour autant être complètement hermétique à l'environnement.

Mythe : Une densité plus élevée est plus viable

En construisant de la façon la plus dense possible, nous profitons d'une économie d'échelle pour les infrastructures publiques, qu'il s'agisse des transports et des routes ou de l'eau, de l'énergie et des eaux usées.

Proposition : La forme urbaine doit être durable, utilisable et raisonnable

Une densité urbaine élevée peut constituer un objectif louable, mais la forme urbaine que prend la densité aura d'importantes répercussions sur sa viabilité à long terme. Plus haut ne veut pas dire plus écologique. Si la densité peut entraîner des économies dans un secteur, elle peut être coûteuse dans d'autres. Par exemple,



Débris architecturaux historiques de Walnut Hall, à Toronto – un bâtiment patrimonial désigné qui a été démoli en 2007.

dans les immeubles de plus de 10 étages, l'effet de cheminée oblige à avoir recours à un système de climatisation mécanique toute l'année. Finalement, le coût de l'électricité et d'autres facteurs peut rendre les tours d'habitation non viables, surtout si l'on ajoute le problème de cycle de vie réduit de certains revêtements.

Mythe : Il faut considérer la viabilité à la lumière des données économiques

Les nouvelles constructions sont un pilier de notre économie. Les avantages de l'architecture durable doivent être contrebalancés avec les priorités économiques et politiques globales.



401, rue Richmond, Toronto – un exemple de toit vert.

Proposition : La destruction de l'environnement n'est pas économiquement viable

L'industrie des constructions modernes repose sur des systèmes de construction préfabriqués produits en série dans des régions éloignées de celles de leur utilisation, plutôt que sur des systèmes à forte intensité de main-d'œuvre et disponibles à l'échelle locale. Le changement nécessitera un réalignement économique global, mais l'industrie doit évoluer elle aussi.

Mythe : Ce qui nécessite peu d'entretien est écologique

Le fait de minimiser ou de supprimer l'entretien est un objectif de conception durable.

Proposition : La main-d'œuvre est la ressource la plus renouvelable

Le bon sens nous enseigne que tout s'use et nécessite de l'attention au fil du temps. Il est impératif de prévoir l'entretien et les réparations dans la conception des immeubles – nouveaux et anciens, à valeur patrimoniale ou non – en investissant efficacement dans les corps de métiers et la main-d'œuvre plutôt qu'en remplaçant l'intégralité des systèmes de construction lorsqu'un seul composant est défaillant.

La viabilité nécessite que nous conservions et comprenions les constructions existantes. Il faudra sensibiliser le public et obtenir un consensus, mais le vent tourne, lentement mais sûrement, en faveur de l'écologie.

Sean Fraser est chef des Services de conservation à la Fiducie du patrimoine ontarien.

Proposition : Investir dans le parc immobilier actuel

La frénésie écologique actuellement en vogue sur le marché peut nous détourner de la vraie solution. Pour envisager la notion de viabilité, il faut mettre de côté le postulat

À LA DÉCOUVERTE DU MOUVEMENT CITY BEAUTIFUL

par Beth Anne Mendes

Le 25 juillet 2007, une plaque provinciale a été dévoilée par la Fiducie du patrimoine ontarien et la ville de Kapuskasing, pour commémorer le plan d'urbanisme qui a façonné la ville de Kapuskasing, soit la première collectivité ontarienne planifiée par le gouvernement provincial, axée sur une seule ressource.

Kapuskasing a vu le jour en raison de la nécessité d'héberger les prisonniers et les internés durant la

première collectivité aux ressources diversifiées gérée par ses citoyens en tant que municipalité.

En réponse au rapide développement industriel et à l'urbanisation croissante à la fin du 19^e siècle, la théorie de planification de la ville évolua pour accommoder design urbain et qualité de vie. Ces mouvements visaient à créer une harmonie entre la vie à la ville et la vie à la campagne. En 1921,

et de beaux aménagements paysagers, des industries périphériques et la propriété collective de toutes les terres agricoles et urbaines. À Kapuskasing, c'est dans les espaces verts que l'influence du mouvement Garden City est la plus évidente. Hall créa une ceinture verte continue entourant le lotissement, qui contenait des zones naturelles et des fermes de petite taille pour servir de zone tampon et permettre l'expansion future de la collectivité. Ce projet représentait une approche durable de la planification et du design urbains.

L'influence du mouvement City Beautiful à Kapuskasing est surtout visible dans le tracé des rues. Le plan comporte des motifs de rues rectangulaires, radiaux et curvilignes. Nombre d'avenues principales sont orientées vers les édifices publics tels que l'hôpital, l'école et la zone d'activités principale, située à l'emplacement du carrefour giratoire central de Kapuskasing. Par ailleurs, des rues diagonales partaient de la ville afin de tracer les axes d'un développement futur durable.

La ville de Kapuskasing fut la première collectivité autonome au Canada dont l'aménagement fut planifié par le gouvernement provincial. Les habitants de Kapuskasing bénéficièrent d'une qualité de vie qu'aucune ville ontarienne similaire n'avait été en mesure de proposer jusqu'ici.

La vision du premier ministre Drury et le plan de Hall incorporent avec succès les principes et idéaux des mouvements d'urbanisme Garden City et City Beautiful dans le contexte d'une économie rurale. Les résultats de cette conception originale sont, encore aujourd'hui, largement appréciés.

Beth Anne Mendes est la coordonnatrice du Programme des plaques à la Fiducie du patrimoine ontarien.



Photographie du site de la ville en 1930 prise du nord, vers l'usine. Avec la permission du musée commémoratif Ron Morel, Kapuskasing.

Première Guerre mondiale. À la fin de la guerre, les soldats qui revenaient de la guerre étaient encouragés à venir s'établir dans les collectivités du Nord. En 1918, comptant sur cette main-d'œuvre et sur les abondantes ressources forestières présentes dans la région, le gouvernement de l'Ontario autorisa la création d'une concession pour la fabrication de pâte à papier. Comme l'on prévoyait la venue d'environ 2 500 personnes à Kapuskasing pour travailler dans les usines, les ouvriers auraient besoin d'une ville où s'établir. Ernest C. Drury, alors premier ministre de l'Ontario (1919-1923), vit là une chance de créer la

un plan fut réalisé pour Kapuskasing par le cabinet de planification Harries & Hall de Toronto. Le plan comprenait des éléments tirés de deux courants de design urbain – les mouvements Garden City et City Beautiful. Chacun de ces mouvements était centré sur l'amélioration de la vie économique et culturelle d'une ville par des moyens naturels et esthétiques.

La création de Kapuskasing comme municipalité indépendante, par opposition à une ville contrôlée par une compagnie, reflétait les idéaux socio-économiques du mouvement Garden City : des villes sans fumée avec des rues bordées d'arbres, des places publiques

Evergreen Brick Works : L'ESPACE REPENSÉ

par Robert Plitt et Sean Fraser

Evergreen – organisme de bienfaisance – bâtit un pont entre nature, culture et collectivité dans les espaces urbains. Avec la revitalisation du site Don Valley Brick Works de Toronto, Evergreen prouve que la conservation du patrimoine et le réaménagement sont essentiels pour la création de villes écologiquement viables.

En 1889, John, William et George Taylor établissent un site de production de briques au nord de la rivière Don. Le site comprenait une carrière, des bâtiments et une série de fours. Au fur et à mesure du perfectionnement de la technologie et de l'augmentation de la production, le site a évolué et a été agrandi pour répondre aux besoins de la ville en plein essor. Au lendemain du grand incendie de 1904, un grand nombre de nouveaux bâtiments de Toronto ont été construits avec la marque « DVBW » inscrite sur les briques. Depuis sa création il y a plus de 100 ans, ce lieu est devenu le site de production de briques le plus important au Canada et celui qui a connu le plus de succès.

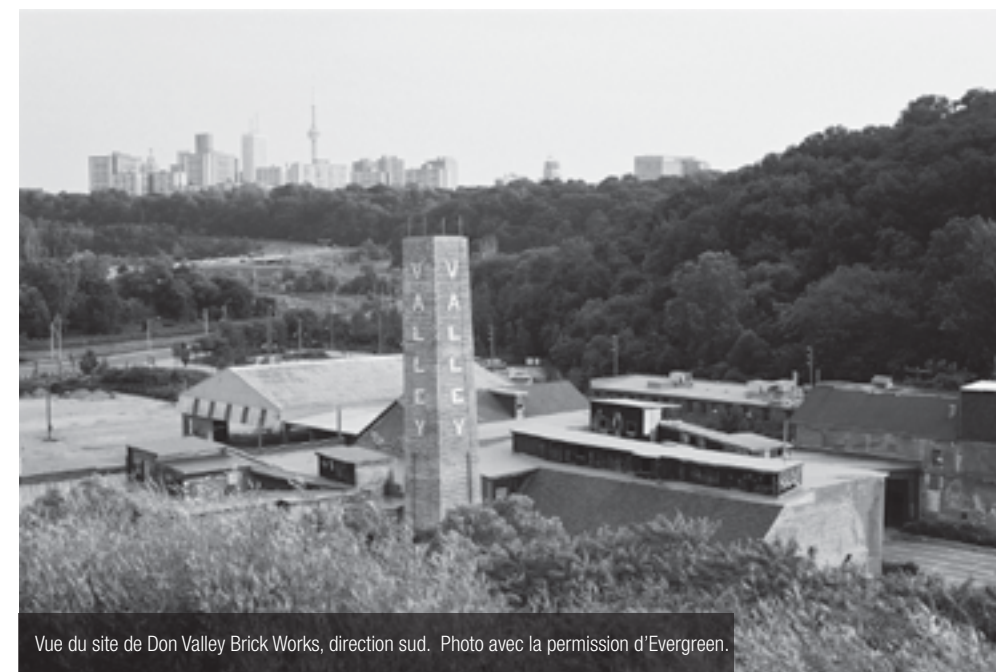
Après sa fermeture en 1989, la propriété de 16,4 hectares (40,5 acres) a fait l'objet d'une expropriation par l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région (TRCA). De 1994 à 1996, la carrière du site a été réaménagée en zone du patrimoine naturel avec des terres humides, un pré et une forêt. La partie industrielle au sud de la propriété, comportant 16 bâtiments patrimoniaux, de nombreux fours et des machines de fabrication de briques, avait été abandonnée. En 2002, la ville a désigné Brick Works comme bien patrimonial en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*.

Evergreen a contacté la ville de Toronto en 2002 afin de discuter des possibilités de réaménagement du site. En partenariat avec la ville et la TRCA – et grâce aux contributions financières substantielles des gouvernements fédéral et provincial, et au mécénat fondateur de Robin et David Young – ce concept s'est transformé en centre d'éducation sur l'environnement de 55 millions de dollars. Evergreen Brick Works permettra de promouvoir de nouvelles approches en matière de viabilité, d'interpréter l'histoire culturelle et naturelle du site et d'impliquer certains des principaux organismes à but non lucratif socialement responsables au Canada dans la sensibilisation des collectivités sur le thème de l'importance de la nature dans les villes.

En plus d'administrer les fonds provinciaux, la Fiducie du patrimoine ontarien assure la protection à long terme du site au moyen d'une servitude protectrice du patrimoine.

Dans le cadre du projet, plus de 90 pour cent des matériaux de construction existants seront réutilisés.

Robert Plitt est le gestionnaire de la viabilité après de Evergreen Brick Works. Sean Fraser est chef des Services de conservation à la Fiducie du patrimoine ontarien.



Vue du site de Don Valley Brick Works, direction sud. Photo avec la permission d'Evergreen.

Par ailleurs, diverses technologies écologiques garantiront la durabilité du site en minimisant la consommation d'eau et d'énergie, l'émission de dioxyde de carbone et les déchets. En collaboration avec le Conseil du bâtiment durable du Canada, Evergreen Brick Works mettra au point des critères de performance environnementale pour les projets LEED présentant d'importantes composantes de conservation et de réaménagement du patrimoine. Un nouveau bâtiment, ayant obtenu la certification Platine de la norme LEED, sera construit pour accueillir des bureaux et des salles de classe.

La juxtaposition du neuf et de l'ancien est un thème central d'Evergreen Brick Works : lorsque vous repensez le passé d'une façon fondamentalement différente, vous êtes capable d'inventer un nouveau type d'avenir. Pour de plus amples renseignements sur ce projet, visiter le site Web à l'adresse www.evergreen.ca.

LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) est un système international de certification des immeubles écologiques, adopté en 1998 par le Conseil du bâtiment durable du Canada afin de disposer de normes pour la construction d'immeubles écologiquement viables.

Dans Sheppard's Bush

par Sean Fraser et Karen Abel

Charles Sheppard (1876-1967) arriva dans la ville d'Aurora en 1921, après avoir fait fortune dans l'industrie du bois d'œuvre dans le comté de Simcoe. Brooklands, son modeste domaine proche du centre-ville, comprenait une série de bâtiments dans le style English Arts and Crafts. Le domaine était conçu pour accueillir une ferme pour son fils Edwin Reginald (Reg) Sheppard (1899-1996), alors récemment diplômé du Collège d'agriculture de Guelph.

Reg Sheppard, désireux de maintenir l'équilibre écologique dans une zone urbaine en plein essor, fit don de sa propriété à la Fiducie du patrimoine ontarien en 1971 afin que celle-ci soit préservée éternellement dans une zone de conservation. De nos jours, la zone de conservation de Sheppard's Bush est une propriété de 23,5 hectares (58 acres), comprenant 15 hectares (37 acres) de forêt d'érables et de hêtres, un parc de 8 hectares (20 acres) et de nombreux bâtiments historiques et non historiques. Elle est située du côté est de la voie ferrée des Chemins de fer nationaux du Canada et au sud de la rue Wellington, dans une partie de la ville comportant quelques industries et des logements en banlieue.

Situé sur le bord nord de la moraine d'Oak Ridges, importante zone écologique, Sheppard's Bush comprend des champs ouverts et des forêts d'érables et de hêtres caractéristiques du Sud de l'Ontario. Parmi les espèces de plantes composant le tapis végétal de la forêt, on trouve l'asaret du Canada, le trille grandiflore, l'ariséma rouge foncé et le polystic faux-acrostic. Parmi les espèces d'oiseaux, on compte l'oriole du Nord, le pioui de l'Est, le cardinal rouge et le grand pic, oiseau peu commun. Un petit ruisseau du cours supérieur de la rivière Holland, alimenté par la fonte des neiges, traverse le coin sud-est du parc, en contrebas d'une forte pente.

La maison principale avec revêtement en stucco est le bâtiment le plus caractéristique de la propriété. Elle a été dessinée par un architecte de Toronto, A.S. Mathers. Au fil des années, l'érablière et la cabane à sucre, également présentes sur la propriété, sont devenues le repère de générations d'enfants.

Compte tenu de son environnement urbain, la caractéristique peut-être la plus étonnante de cette propriété est son remarquable état naturel. Résident de longue date d'Aurora, Reg Sheppard a pris conscience du potentiel de la région en termes de croissance urbaine et, grâce à son don, a voulu créer pour les générations futures, une « oasis dans une zone de rues pavées et de maisons ». L'administration du patrimoine naturel de la propriété est assurée par l'office de protection de la nature de la région du lac Simcoe en partenariat avec la Fiducie. Un réseau de sentiers d'environ 3 km (1,9 mille) est entretenu au sein de la zone de conservation, fournissant de nombreuses occasions d'éducation sur le patrimoine naturel. Sheppard's Bush met en évidence l'impact que peut avoir une personne engagée envers la durabilité. Une partie du rôle de la Fiducie en tant que propriétaire est de respecter le vœu de M. Sheppard de préserver l'intégrité écologique de la propriété. La ville d'Aurora a entamé le processus de désignation de Brooklands en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*.

Sean Fraser est chef des Services de conservation à la Fiducie du patrimoine ontarien. Karen Abel est conseillère du patrimoine naturel auprès de la Fiducie du patrimoine ontarien.



Fougère d'Allemagne



Sheppard's Bush, maison principale

Une soirée de gala pour le lancement du fonds Lincoln M. Alexander

par Catherine Axford



Photo avec la permission de David Lee

Il y a quarante ans, dans le cadre des célébrations du centenaire par la province, la Fondation du patrimoine ontarien (devenue entre-temps la Fiducie) a été créée par le gouvernement provincial. Conçu sur le modèle de la National Trust d'Angleterre, cet organisme a pour mission de « conserver les propriétés du patrimoine dans l'intérêt de tous les citoyens de la province ».

De nos jours, avec sa mission élargie et sa nouvelle appellation, la Fiducie est chargée « d'identifier, de préserver, de protéger et de promouvoir le riche patrimoine naturel, culturel et architectural de l'Ontario » – une vaste mission pour un petit organisme. Pour remplir cet objectif avec succès, nous avons besoin de votre aide. La Fiducie collecte au moins 60 pour cent de ses fonds d'exploitation. La province de l'Ontario contribue à subvenir aux besoins de fonctionnement et d'immobilisations. Par ailleurs, des entreprises donatrices parrainent des programmes et des prix, des fondations financent des initiatives spéciales et des bénévoles font preuve de générosité.

Sous la direction de son président – l'honorable Lincoln M. Alexander – la Fiducie a accumulé des succès dans la collecte de fonds privés ou provenant

des entreprises, et apporte son soutien à de nouvelles initiatives dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation. En hommage au président, le conseil d'administration a créé le Fonds de conservation du patrimoine Lincoln M. Alexander pour soutenir le travail de conservation du patrimoine de la Fiducie, qui inclut la protection de sites importants du patrimoine naturel, le développement des programmes de sensibilisation communautaire et la célébration des réalisations des bénévoles.

En mai, la Fiducie a célébré son 40^e anniversaire et le président son 85^e anniversaire, à l'occasion d'une soirée de gala présidée par Esther Farlinger, membre du conseil d'administration, au Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden, à Toronto. Parmi les 340 invités figuraient le lieutenant-gouverneur James K. Bartleman, l'ancien lieutenant-gouverneur Hal Jackman, l'ancien premier ministre Bob Rae, le sénateur de Nouvelle-Écosse Donald Oliver, la ministre de la Culture Caroline Di Cocco, le ministre du Tourisme Jim Bradley, la ministre des Transports Donna Cansfield, et le chef des pompiers de Toronto, Bill Stewart. Après un excellent dîner, le président et

les invités ont eu le plaisir de se rendre au théâtre Elgin pour assister à un spectacle traditionnel de vaudeville.

Les recettes nettes provenant du gala – 135 000 \$ – ont représenté la première contribution au Fonds de conservation du patrimoine. Mais le Fonds est une activité permanente. La Fiducie continue à collecter des fonds et espère que vous apporterez votre soutien à cette importante initiative. Vous trouverez dans ce magazine une enveloppe-réponse d'affaires. Si vous souhaitez soutenir la Fiducie du patrimoine ontarien et le Fonds de conservation du patrimoine Lincoln M. Alexander en faisant un don, veuillez utiliser cette enveloppe, écrire « Fonds de conservation du patrimoine LMA » sur le formulaire et l'adresser à la Fiducie. Votre don rendra hommage à un homme remarquable et servira à préserver notre patrimoine collectif pour les générations futures.

Catherine Axford est coordonnatrice générale et attachée de direction du président de la Fiducie du patrimoine ontarien.

À la découverte du marais de la rivière Beaver

par Tony Buszynski



En juin 2007, l'office de protection de la nature de la région du lac Simcoe (LSRCA) a organisé une célébration en hommage aux efforts privés et publics de protection des deux marais récemment acquis – les domaines Lacey et Norrie, qui font partie de la zone de conservation du sentier de la rivière Beaver. Un hommage a été rendu au legs généreux effectué par Katharine Symons – en mémoire de son frère, le lieutenant Douglas Bond Symons – de même qu'aux contributions provenant d'autres partenaires en matière de conservation, incluant la Fiducie du patrimoine ontarien et la Société canadienne pour la conservation de la nature.

Le magnifique marais de la rivière Beaver revêt une grande importance pour la province et s'étend des environs d'Uxbridge, au-delà de Blackwater et Sunderland jusqu'à Cannington, au nord. Il couvre une zone d'environ 2 300 hectares (5 683 acres). Une partie de ce marais a été classée Zone d'intérêt naturel et scientifique par le ministère des Richesses naturelles.

La Fiducie – par le biais de son Programme d'acquisition et d'intendance des terres dans le cadre du programme Espaces naturels – a contribué à ces efforts de protection en aidant à l'acquisition de ces domaines. Les domaines Lacey et Norrie resteront désormais propriété publique, l'intendance sera assurée par l'office de protection de la nature de la région du lac Simcoe et les servitudes de conservation du patrimoine naturel sont détenues par la Fiducie.

Ces domaines apportent une surface supplémentaire de 25 hectares (62 acres) à la zone de conservation du sentier de la rivière Beaver de l'office de protection de la nature de la région du lac Simcoe. Le domaine Lacey comporte 15 hectares (37 acres) de marais, de marécages et de fourrés culturels. Le domaine Norrie consiste en 10 hectares (25 acres) d'un mélange de forêts et de marécages. Ces deux marais étant protégés, ils peuvent continuer à jouer leur rôle de filtres naturels qui améliorent la qualité de l'eau, procurent un habitat à la faune et offrent des opportunités récréatives aux habitants et aux touristes de la ligne de partage des eaux du lac Simcoe.

Le marais de la rivière Beaver est un joyau du patrimoine naturel qui mérite d'être protégé. Compte tenu des pressions permanentes exercées par l'aménagement

au sein du complexe de marais, qui a contribué à la protection de l'habitat de la faune et de la qualité de l'eau, et à la création d'opportunités récréatives pour les habitants et les touristes. L'office de protection de la nature de la région du lac Simcoe a acquis et protégé environ 200 hectares (494 acres) de complexe de marais.

Par le biais du Programme d'acquisition et d'intendance des terres dans le cadre du programme Espaces naturels, des fonds ont été alloués pour aider à des acquisitions supplémentaires dans les marais de la rivière Beaver, ainsi qu'à la préparation de rapports de documentation initiale spécifique à chaque domaine et d'un plan pour l'intendance du marais de la rivière Beaver.

Tony Buszynski est chef d'équipe par intérim, Patrimoine naturel, Fiducie du patrimoine ontarien.

Un sentier de 13 km divise le complexe de marais, de Blackwater à Cannington. Si vous prévoyez une randonnée, vous devriez vous rendre sur le site Web de l'office de protection de la nature de la région du lac Simcoe (www.lsrca.on.ca) où vous trouverez des informations sur les marais, des conseils sur l'organisation d'excursions et une carte.

Pourquoi la nature compte

Extraits utilisés, avec la permission, de La nature, ça compte – Santé, richesse et espaces verts du Sud de l'Ontario.



Nombre d'entre nous peuvent ne pas établir de lien entre la protection d'un marais et notre facture d'eau de ville, ou entre des champs couverts de végétation et la réussite des entreprises locales.

Toutefois, notre compréhension de ces liens progresse. Et plus nous en savons, plus nous réalisons que des zones naturelles saines sont d'une importance cruciale pour le succès économique à long terme et le bien-être de la société.

Les zones naturelles offrent des services écologiques importants qui comprennent la lutte contre les inondations et la filtration des eaux, qui peuvent générer des économies dans le domaine des travaux publics tels que les usines de traitement des eaux. L'utilisation durable des atouts naturels des forêts, de l'éco-tourisme et de l'énergie verte peut procurer des avantages économiques directs aux collectivités et aux propriétaires fonciers. La recherche émergente illustre la façon dont les espaces verts exercent une influence positive sur la santé et le bien-être des êtres humains.

Lorsque nous perdons des espaces verts, nous perdons des possibilités. Nous perdons des possibilités pour de nouvelles entreprises; nous perdons les

systèmes naturels qui purifient l'eau et l'air; et nous perdons l'accès à une nature qui est tellement indispensable à notre santé émotionnelle et physique.

Pour toutes ces raisons, on constate un soutien accru à l'idée que nous devons accorder plus de valeur aux zones naturelles en raison des avantages socio-économiques qu'elles procurent, de leurs fonctions environnementales, de leurs caractéristiques naturelles ou de la beauté de leur panorama. En conséquence, nous devons reconnaître de façon appropriée que l'intendance et la conservation rendent les habitants du Sud de l'Ontario plus riches – à titre individuel comme à titre collectif.

De nouveaux types d'esprit d'entreprise rural, incorporant la philosophie de la conservation et de l'intendance, débloquent le potentiel économique d'une campagne riche. Le tourisme écologique et agricole, l'agriculture de boutique et même les énergies alternatives provoquent de la part des banquiers une appréciation différente des espaces verts du Sud de l'Ontario.

La nature, ça compte est conçue pour promouvoir une meilleure compréhension des avantages sociaux et économiques créés par les espaces verts et pour

La nature, ça compte est un rapport élaboré par la Natural Spaces Leadership Alliance et l'Institut urbain du Canada. La Natural Spaces Leadership Alliance a été créée par le ministère des Richesses naturelles en août 2005 – en même temps que le premier ministre annonçait la création du Programme d'acquisition et d'intendance des terres dans le cadre du programme Espaces naturels. La Fiducie est un membre actif de la Natural Spaces Leadership Alliance.

favoriser le dialogue concernant les défis et les opportunités à venir. Elle s'appuie sur une grande diversité de recherches et d'informations, de provenance locale et internationale.

Il existe pour les leaders politiques, les responsables municipaux, pour les groupes en charge du développement, de la construction et des entreprises et pour la communauté environnementale des opportunités de travailler à une vision intégrée de la ville et de la campagne – une vision qui assure l'équilibre entre la croissance et la conservation des espaces verts, qui considère les espaces verts comme un atout pour le succès économique et le fondement de la santé de nos collectivités.

Rendez-vous sur le site www.canurb.com pour consulter le rapport dans sa totalité.

Retrouvez Questions de patrimoine en ligne!

par Gordon Pim

Questions de patrimoine – la revue phare de la Fiducie du patrimoine ontarien – est maintenant disponible en ligne! Les éditions de 2005 à maintenant peuvent être consultées en format PDF sur notre site Web (www.heritagetrust.on.ca).

De l'histoire de la maison Barnum ou des mystères entourant le cratère de Brent dans le parc Algonquin aux mises à jour sur les futurs dévoilements de plaques provinciales ou sur les histoires concernant la façon de conserver un papier peint ou de vieilles photographies, *Questions de patrimoine* propose chaque année des informations à des milliers de personnes à travers l'Ontario.

Bien que la Fiducie imprime ses publications sur du papier recyclé et utilise des encres d'origine végétale, nous avons décidé de proposer une alternative respectueuse de l'environnement à la traditionnelle version sur papier de notre revue. Si vous choisissez d'accéder à la version en ligne de *Questions de patrimoine*, veuillez nous contacter à l'adresse : marketing@heritagetrust.on.ca.

En travaillant ensemble, nous pouvons rendre l'Ontario plus écologique – tout en continuant, dans le même temps, à vous tenir informés de ce qui se passe dans le monde du patrimoine de l'Ontario.

Gordon Pim est coordonnateur, Commercialisation et communications à la Fiducie du patrimoine ontarien.



Rénovation des centres de conférence et de réception

par Isla Adelson

Les centres de conférence et de réception de la Fiducie du patrimoine ontarien proposent un mélange extraordinaire de caractéristiques historiques et architecturales et d'aménagements modernes.

La maison George Brown, construite en 1876 pour le sénateur George Brown (un fondateur de la Confédération et du journal *Globe*), et le Centre du patrimoine ontarien (construit en 1909 pour la Canadian Birkbeck Investment and Savings Company dans le quartier de la finance de Toronto) sont deux sites historiques nationaux qui proposent des expériences exceptionnelles et mémorables.

Ces lieux caractéristiques ont été conservés par la Fiducie et adaptés à une utilisation durable. Pendant l'été 2007, ils ont subi une restauration et une rénovation. La rénovation a été entreprise avec soin et a respecté le caractère historique de ces deux bâtiments du patrimoine, tout en tenant compte du fait que les installations pour les conférences doivent offrir les équipements perfectionnés du 21^e siècle. Grâce à cette restauration, les espaces destinés aux conférences bénéficieront d'un décor amélioré – comme de nouvelles moquettes, de nouveaux traitements des murs et des toilettes modernisées – ainsi que de possibilités de services traiteur sur mesure. Les centres continueront à pratiquer des prix compétitifs afin de répondre à tous vos besoins – dans des salles soigneusement redécorées avec goût, qui peuvent accueillir des réunions et des manifestations de cinq à 150 personnes, selon le lieu et selon vos besoins.

Pour de plus amples renseignements, appelez Judith Goodwin au 416 314-4911. Les recettes des centres de conférence aident la Fiducie du patrimoine ontarien à recenser, préserver, protéger et promouvoir notre patrimoine dans l'intérêt et pour l'agrément des générations actuelles et futures.

Isla Adelson est chef, Collecte de fonds et développement à la Fiducie du patrimoine ontarien.



Protection des espèces en péril

par Tony Buszynski, photographies de Karen Abel

L'Ontario, du fait de son immense géographie, a la chance de disposer de paysages d'une incroyable diversité biologique. La plupart d'entre nous tiennent cette étonnante biodiversité pour acquise et n'apprécient pas à leur juste valeur la variété de plantes et d'animaux sauvages et leurs habitats particuliers.

Pour nombre de ces espèces rares, l'augmentation des activités humaines et la modification ou la suppression des zones naturelles entraînent une situation préoccupante. Dans la seule province de l'Ontario, plus de 170 des espèces sauvages sont menacées d'extinction et ont besoin de notre aide pour survivre et prospérer. Nous commençons à comprendre seulement maintenant la signification de notre biodiversité naturelle et la raison pour laquelle elle revêt une telle importance pour la santé et le bien-être de l'espèce humaine. La nouvelle *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* prévoit une meilleure protection des espèces en péril de l'Ontario.

Ces photographies représentent certaines des espèces en péril en Ontario que la Fiducie et ses partenaires s'efforcent de protéger. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web à l'adresse suivante : www.mnr.gov.on.ca/mrn/especesenperil/.

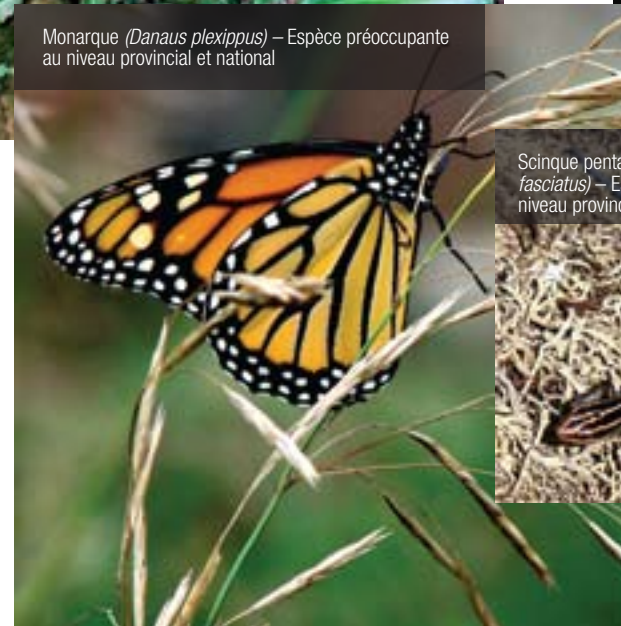
Tony Buszynski est chef d'équipe par intérim du patrimoine naturel à la Fiducie du patrimoine ontarien. Karen Abel est conseillère du patrimoine naturel auprès de la Fiducie du patrimoine ontarien.



Chicot févier (*Gymnocladus dioica*) – Espèce menacée au niveau provincial et national.



La scolopendre d'Amérique (*Asplenium scolopendrium americanum*) – Espèce préoccupante au niveau provincial et national.



Monarque (*Danaus plexippus*) – Espèce préoccupante au niveau provincial et national.



Scinque pentaligne (*Eumeces fasciatus*) – Espèce préoccupante au niveau provincial et national.



Faucon pèlerin (*Falco peregrinus anatum*) – Espèce menacée au niveau provincial et national.

LES PRINCIPES DIRECTEURS D'UNE ARCHITECTURE VIABLE

par Sean Fraser

CONSTRUIRE DE LA VALEUR

par Romas Bubelis

À la fin des années 1990, le ministère de la Culture de l'Ontario a présenté *Huit directives en matière de conservation des biens du patrimoine bâti*, lesquelles sont d'usage courant dans le secteur de la conservation du patrimoine de l'Ontario. En traduisant ces principes dans le langage de la durabilité, ceux-ci peuvent nous aider à créer une architecture plus respectueuse de l'environnement et à conserver notre actif de biens patrimoniaux.

Principe en matière de patrimoine architectural

Respect de la preuve documentaire. Ne pas baser la restauration sur des hypothèses. Le travail de conservation devrait être basé sur une documentation historique, telle des photographies, des croquis et une preuve matérielle.

Respect de l'emplacement initial. Ne pas déplacer les bâtiments sauf s'il n'existe aucun autre moyen de les sauver. L'emplacement est un élément intégral du bâtiment. Le changement d'emplacement diminue considérablement sa valeur patrimoniale.

Respect des matériaux historiques. Réparer et conserver plutôt que remplacer les matériaux du bâtiment et le fini, sauf lorsque cela est absolument nécessaire. Une intervention minimale permet de conserver le contenu patrimonial du bien bâti.

Respect du tissu original. Réparer avec un tissu semblable. Réparer pour remettre le bien dans son état antérieur, sans en modifier son intégrité.

Respect de l'histoire du bâtiment. Ne pas restaurer en fonction d'une période aux dépens d'une autre période. Ne pas détruire les ajouts ultérieurs d'un bâtiment uniquement dans le but de le restaurer en fonction d'une seule période historique.

Réversibilité. Les transformations devraient pouvoir être remises dans leur état original. Cela permet de conserver le plan initial du bâtiment et la technique.

Interprétation. Les nouveaux travaux devraient se distinguer des anciens. Les bâtiments devraient être reconnus comme un produit de leur époque et les ajouts ultérieurs ne devraient pas effacer la distinction entre l'ancien et le nouveau.

Entretien. Avec des soins constants, une restauration future ne sera pas nécessaire. Par un entretien régulier, on peut éviter les projets de restauration majeurs et les coûts élevés inhérents.

Principe de viabilité architecturale

Respect de la preuve documentaire. Le design durable devrait être basé sur une compréhension précise et détaillée de la propriété ainsi que des conditions et systèmes existants et historiques.

Respect du site. L'énergie nécessaire pour modifier un site devrait être intégrée dans le calcul de l'énergie globale. Les modifications majeures apportées à la topographie, au terrassement et à la végétation devraient être évitées.

Respect des matériaux existants. Conserver et réutiliser autant de matériaux que possible. Minimiser le déblaiement de matériaux et débris de l'immeuble.

Respect des matériaux locaux, du design vernaculaire et des traditions de construction qui ont fait leurs preuves. La construction des bâtiments historiques nécessitait une importante main-d'œuvre, utilisait des matériaux locaux et réagissait inconsciemment à l'environnement grâce à un design approprié.

Respect du bâtiment et de l'évolution du site. Avoir recours à une approche progressive du design du site qui permette d'opérer un montage architectural plutôt que de tout détruire et de recommencer à zéro.

Recycler. Le nouvel ouvrage sera-t-il utile, adaptable et/ou démontable par des designers futurs?

Interprétation. Le site devrait être vu comme un témoignage de son évolution. Le design du nouveau bâtiment gaspille-t-il des ressources en tentant d'habiller ou de masquer les formes existantes?

Entretien. Depuis le milieu du 20^e siècle, les tentatives visant à minimiser/supprimer l'entretien régulier d'un bâtiment ont seulement prouvé l'importance de ce dernier. L'entretien doit être pris en compte dans le design de l'immeuble.

Sean Fraser est chef des Services de conservation à la Fiducie du patrimoine ontarien.

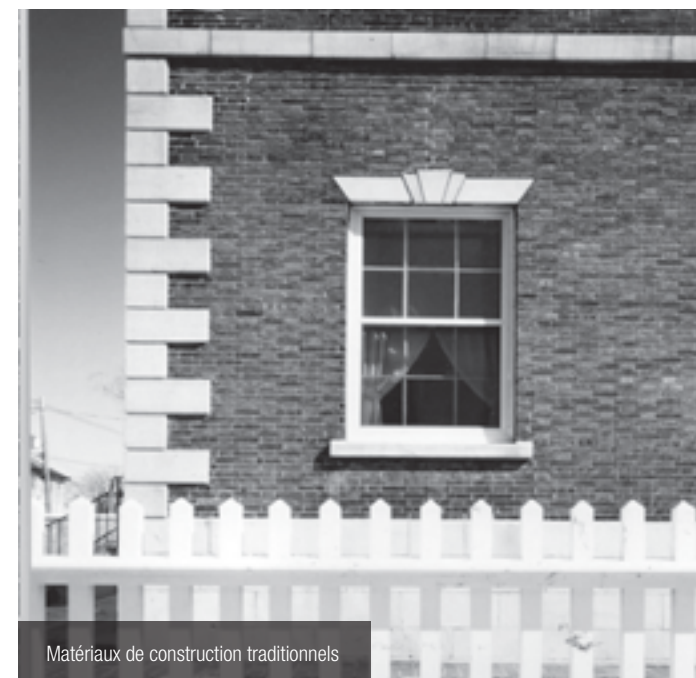


Réparations sur le pâté de maisons Gordon, Stratford (2007)

Qu'est-ce qui est le plus viable écologiquement : un arbre de Noël artificiel ou un arbre véritable? C'est la devinette préférée des environmentalistes et elle illustre le paradoxe des matériaux de construction « durables ».

L'utilisation de matériaux de construction naturels amoindrit une ressource tangible. Mais la production de matériaux de substitution synthétiques consomme un éventail encore plus étendu de ressources énergétiques. À une extrémité du spectre se trouvent des matériaux comme le bois. Le bois d'œuvre est une ressource renouvelable, tout comme les matériaux comme la pierre extraite des carrières locales et la brique, qui nécessitent peu d'énergie à produire.

Ce n'est par hasard s'il s'agit des matériaux à faible coût énergétique utilisés dans la construction traditionnelle. Mais leur utilisation dans l'architecture contemporaine est en déclin alors que les matériaux à haut coût énergétique tels que le vinyle, le verre et l'aluminium sont en progression.



Matériaux de construction traditionnels

La production de nouveaux matériaux de construction innovants au plan technologique nécessite une quantité massive d'énergie. La plupart sont des matériaux composites, souvent transportés sur de longues distances entre le lieu d'extraction du matériau, le lieu de transformation et le lieu d'utilisation. Une unité de brique nécessite deux fois plus d'énergie à produire que l'unité équivalente de pierre naturelle locale. Une unité donnée de verre nécessite six fois la quantité d'énergie nécessaire pour un volume équivalent de brique. La fabrication d'aluminium nécessite un approvisionnement en minerai bauxitique, une fonderie et des quantités phénoménales d'électricité. Au final, la production d'une unité d'aluminium consomme 900 fois l'énergie nécessaire à la production de la quantité équivalente de bois d'œuvre.

À l'ère de la viabilité, on estime que tout matériau a une « énergie intrinsèque ». Ce concept est utilisé pour mesurer la véritable « valeur

énergétique » d'un matériau de construction ou d'un assemblage au cours de sa durée de vie.

C'est la somme totale d'énergie nécessaire pour créer et conserver un assemblage et le concept prend en compte un cycle de vie complet d'activités consommatrices d'énergie : l'extraction des matières premières, le transport, la fabrication, l'assemblage et la construction, ce qu'on désigne collectivement par « énergie intrinsèque initiale »; l'entretien cyclique, la restauration et la réparation, que l'on appelle « énergie intrinsèque récurrente »; et, finalement, l'énergie dépensée pour désassembler, démolir et recycler ou détruire les matériaux de construction dont on n'a plus besoin. Le concept d'énergie intrinsèque est aussi complexe que global : il considère l'énergie utilisée pour créer un matériau, mais également l'énergie accumulée qui est perdue lorsque, des années plus tard, ce matériau finit à la décharge.

Les activités d'entretien et de restauration ajoutent une certaine



Matériaux de construction contemporains

valeur d'énergie intrinsèque sans consommer de ressources naturelles supplémentaires. Elles prolongent la durée de vie des bâtiments et réduisent le volume des décharges ainsi que la consommation de ressources pour la production de matériaux de remplacement. Les matériaux les plus durables sont ceux dont la production a nécessité peu d'énergie et qui, grâce à la maintenance et l'entretien, servent pendant des dizaines d'années. Dans le domaine de la conservation du patrimoine architectural, comme dans celui de la viabilité écologique, il vaut beaucoup mieux conserver et réparer plutôt que de remplacer. Le bâtiment le plus écologique est celui qui existe déjà.

Romas Bubelis est architecte à la Fiducie du patrimoine ontarien.

ÉLOGE DES VIEILLES FENÊTRES

par Romas Bubelis

Romas Bubelis est architecte à la Fiducie du patrimoine ontarien.

Façade : un mot à double sens. En architecture, il s'agit de la façade d'un bâtiment. En littérature, la plupart du temps, il désigne une affirmation trompeuse visant à dissimuler quelque chose de désagréable.

La Fiducie du patrimoine ontarien est en train de restaurer une façade, celle de son siège torontois, le Centre du patrimoine ontarien. Cette façade est de style édouardien contenu, ponctué par des éclats de festons inspirés du style Beaux-Arts, des couronnes et des figurines sculptées. Elle est en pierre artificielle de fabrication industrielle, mais comporte des

preuves de prudence afin de préserver en douceur la façade de ce bâtiment. Celui-ci doit pouvoir occuper une place confortable sur la rue Adelaide, comme l'un des rares vieux résidents au sein d'un quartier de plus en plus peuplé de nouveaux venus.

Le Centre du patrimoine ontarien fut conçu par l'architecte George Gouinlock et construit en 1908 pour la Birkbeck Saving and Investments Company. La façade représentait le digne visage du siège d'une société, une façon de se montrer sous son meilleur jour pour un immeuble de bureaux de spéculation de

fenêtres semi-circulaires géantes au deuxième étage, chacune basculant à partir d'un pivot central. Toutes les fenêtres des autres côtés du bâtiment s'ouvrent également. En observant la façade, puis, à travers ses fenêtres, l'intérieur de l'immeuble, on se rend compte d'une caractéristique intrinsèque : cet immeuble a été conçu pour fonctionner avec la lumière et une ventilation naturelles. Les systèmes mécaniques modernes installés en 1989 devaient seulement compléter les dispositifs de ventilation installés antérieurement.

Les ascenseurs étaient pratique courante en 1908.

possible par la présence d'ascenseurs dépendait en core principalement de la ventilation et de la lumière naturelles. Les immeubles étaient conçus pour fonctionner avec les éléments plutôt que contre eux – ce qui est un pur bon sens et une approche écologique naturelle du contrôle de l'environnement.

L'édifice Birkbeck comporte des hauteurs sous plafond évolutives. Le premier étage, où les conditions lumineuses sont moins favorables, possède un hauteur sous plafond de 20 pieds, de très grandes fenêtres et une mezzanine pour optimiser l'espace de bureau

Sur le plan, l'édifice Birkbeck est ouvert sur trois côtés. Les locaux auxiliaires, tels que les escaliers, les toilettes et les locaux techniques, sont relégués dans la partie la plus sombre de la plaque de plancher contre un mur mitoyen aveugle. La profondeur moyenne d'un bureau est d'environ 24 pieds, ce qui correspond à la profondeur à laquelle la lumière du jour pénètre. Il y a un puits de lumière légèrement en retrait orienté à l'ouest pour récupérer la lumière au moment où elle est la plus précieuse et la plus difficile à obtenir, à savoir à la fin de l'après-midi. Les fenêtres à guillotine font en-

tion transversale, créant, en somme, un grand conduit central de refroidissement. Les portes internes comportent une variété de panneaux d'imposte, chacun avec leur propre système de commandes manuelles qui, tels des déflecteurs, peuvent être ajustés de façon à commander et orienter la circulation croisée d'air. Ils existent en différentes tailles et constituent des dispositifs joignant l'utile à l'agréable.

La façade de l'édifice Birkbeck dissimule quelque chose de pratique mais en aucun cas désagréable : un immeuble qui profite pleinement de la lumière et de la



Fenêtres à battants de la salle du conseil ovale.



Couloir intérieur avec des cloisons en verre givré.



Panneau d'imposte favorisant la circulation de l'air.

embellissements en grès sculptés à la main. Certaines parties de la pierre artificielle sont trop endommagées pour être réparées et sont remplacées par de nouveaux matériaux semblables. Le reste est réparé et nettoyé. Mais comment être sûr de ne pas trop nettoyer? Qu'est-ce qui constitue la patine et dans quelle mesure devrait-elle être préservée? Une apparence uniforme de l'ancien et du neuf est-elle souhaitable? La Fiducie fait

qualité. Cette façade représente avec élégance le bâtiment qui se trouve derrière, mais en dit long également sur la façon dont le bâtiment devait fonctionner.

Les fenêtres illustrent la rencontre du style et de la fonction. La façade comporte une grande variété de fenêtres : des fenêtres circulaires à grandes voûtes avec vitrage subdivisé par des meneaux fins et élégants, des fenêtres coulissantes à guillotine simple et deux

L'électricité était disponible, mais gérée par une entreprise privée et peu fiable. Les ventilateurs de plafond procuraient une ventilation mécanique limitée. La climatisation ne serait disponible qu'en 1915 et l'appareil capable de refroidir de grandes pièces occupées ne serait pas introduit avant le milieu des années 1920.

Entre environ 1880 et 1915, le fonctionnement d'immeubles commerciaux à plusieurs étages rendu

éclairé par la lumière du jour. Au deuxième étage, la hauteur sous plafond est de 13 pieds, pour accommoder de grandes fenêtres dans les principales zones de circulation. En général les étages supérieurs disposent d'une hauteur sous plafond de 11 pieds, ce qui est suffisant pour éclairer les petits bureaux répétitifs tout en réduisant le nombre de marches d'escalier à grimper.

trer la lumière dans les espaces de bureau et dans le bureau général. Ces zones de bureau privées sont séparées du couloir public par des cloisons en bois avec de grands panneaux en verre dépoli qui laissent passer la lumière dans le couloir interne.

Un ensemble similaire de dispositifs passifs régule la ventilation. Le couloir possède des fenêtres mobiles à l'une ou l'autre des extrémités pour fournir une venti-

ventilation naturelles. À une époque où l'on tente de concevoir des immeubles raisonnables en termes de consommation d'énergie, l'édifice Birkbeck, comme d'autres également, sont des exemples instructifs des méthodes à employer.

... sur les étagères

John Macdonell de Scotus:

Correspondance et documents, 1795-1856, de Valerie Verity (2006)

Heritage Press.

John Macdonell de Scotus fut un écrivain épistolaire prolifique. Il entretenait une correspondance avec des membres de sa famille, avec Lord Selkirk et avec d'autres personnes. Grâce à sa correspondance et à ses documents personnels, nous en savons un peu plus sur la vie dans la province du Haut-Canada au 19^e siècle. On y découvre le personnage de John, son travail, ses finances et ses luttes, ce qui procure un sentiment d'admiration pour ce fier Écossais des Hautes-Terres, un homme généreux, loyal et tendre pour sa famille. L'ouvrage contient également des photos et des reproductions de documents personnels concernant la « Poplar Villa » (de nos jours la maison Macdonell-Williamson) et son magasin général. On y apprend énormément de choses sur les débuts du Canada, son patrimoine du commerce de la fourrure, et on y découvre la maison construite par la famille sur la rivière des Outaouais, maison qui existe encore de nos jours.

Pour commander un exemplaire, communiquer avec les Amis de la Maison Macdonell-Williamson au 450 451-0261.



La maison Macdonell-Williamson appartient à la Fiducie du patrimoine ontarien. Elle est exploitée par les amis de la maison Macdonell-Williamson.

... sur la Toile

Pour de plus amples renseignements sur les sujets relatifs à la durabilité, visitez les sites Web suivants :

Association internationale pour la préservation et ses techniques (APTI)

www.apti.org/publications/Past-Bulletin-Articles/TOC-36-4.pdf

Clean Air Partnership

www.cleanairpartnership.org

Espèces en péril

www.dfo-mpo.gc.ca

www.mnr.gov.on.ca/mnr/speciesatrisk

Fondation David Suzuki

www.davidsuzuki.org

Go for Green

www.goforgreen.ca

Green Globes

www.greenglobes.com/design/homeca.asp

LEED (Leadership in Energy and Environmental and Design)

www.usgbc.org/DisplayPage.aspx?CategoryID=19

Ministère de l'Environnement de l'Ontario

www.gogreenontario.ca

US National Park Service

www.nature.nps.gov/sustainabilityNews

World Business Council for Sustainable Development

www.wbcsd.org

World Resources Institute: "Working 9 to 5 on Climate Change: An Office Guide"

www.safeclimate.net

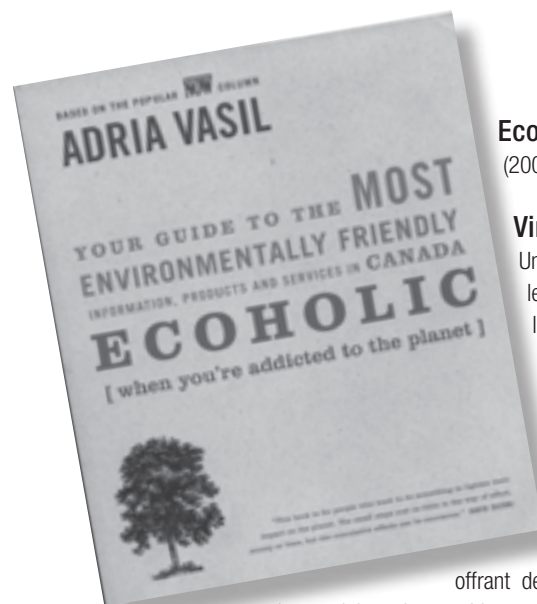
Ecoholic, d'Adria Vasil (2007)

Vintage Canada

Un guide des produits les plus respectueux de l'environnement et des informations et services sur l'écologie au Canada. Si les problèmes environnementaux du monde vous dépriment, lisez *Ecoholic* – le meilleur ouvrage canadien

offrant des conseils pratiques et

des produits qui vous aideront à fournir votre effort pour préserver notre planète Terre. Vous saurez tout sur ce qu'il faut acheter et ne pas acheter et découvrirez des idées de cadeaux, de vêtements, d'articles pour la maison et plus encore. *Ecoholic* est un guide impertinent et édifiant pour tous les enjeux les plus écologiques du quotidien



VIABILITÉ DES ANCIENS BÂTIMENTS : LE POINT DE VUE D'UN PROMOTEUR

par Alex Speigel

Le réaménagement permet d'envisager la rénovation de notre tissu urbain de façon saine et durable, comme l'illustre la conversion de trois bâtiments de Toronto en lofts résidentiels par Context Development. Le projet de Kensington Market Lofts a été créé à partir du campus Kensington du Collège George Brown qui n'était plus utilisé, le projet Tip Top Lofts a été construit au sein et au-dessus du bâtiment vacant Tip Top Tailors sur le front d'eau et The Loretto a donné une nouvelle vie à la façade sombre du Collège Loretto dans le quartier de l'Annex.

L'avantage avec les bâtiments anciens, c'est que l'on hérite de leur densité et de leur hauteur, lesquelles sont souvent plus importantes que celles autorisées de nos jours. Les ouvertures de fenêtre sont elles aussi couvertes par une clause de droits acquis, ce qui donne plus de possibilités qu'avec les codes en vigueur. Par ailleurs, la conservation des bâtiments pittoresques bénéficie d'un large soutien du public, ce qui favorise l'obtention des autorisations.

La conversion d'un bâtiment présente des avantages significatifs au plan du marketing. Les anciens bâtiments comportent des hauteurs sous plafond plus élevées, des détails architecturaux uniques et des façades historiques. L'intérêt de la clientèle pour les bâtiments historiques se traduit par une publicité positive, des prix de vente plus élevés et des ventes conclues plus rapidement. Pour ces trois projets, les appartements sont partis très rapidement, preuve de l'intérêt du public pour le patrimoine.

Les avantages sociaux de la conservation des bâtiments historiques sont évidents : il s'agit de protéger notre patrimoine et de conserver sa place établie dans le quartier. Le bâtiment Tip Top par exemple est considéré comme une curiosité depuis sa construction dans les années 1930.

Le réaménagement présente également d'immenses avantages en termes de protection de l'environnement. Le fait de conserver les structures anciennes permet de tirer parti de l'énergie substantielle déjà utilisée au moment de la construction originale. En évitant la démolition, on diminue la quantité de déchets dans les décharges et l'on réduit les frais de transport et de matériaux. Le recours à des sites sur terrain intercalaire, de même que l'utilisation plus efficace de l'infrastructure urbaine et des transports, constituent une façon écologique de respecter la politique publique d'intensification.

Pourquoi est-ce que tout le monde ne se précipite pas pour convertir d'anciens bâtiments? Il faut avoir conscience de certaines difficultés avant de se lancer dans ce type de projet. Par exemple, il existe certaines limitations à l'introduction d'un nouveau programme dans une structure ancienne. Les plans doivent être aménagés de façon à pouvoir s'adapter aux plaques de plancher existantes. La reprise en sous-œuvre pour permettre l'aménagement d'un parc de stationnement souterrain est souvent extrêmement coûteuse. Les travaux d'amélioration de l'enveloppe du bâtiment peuvent s'avérer d'une grande difficulté technique et des mesures d'assainissement sont souvent nécessaires pour traiter les contaminants de l'environnement. La désignation de bâtiments patrimoniaux nécessite des autorisations supplémentaires,



Tip Top Lofts, Toronto. Photo : Context Development

de la patience et de la compréhension de la part du propriétaire, du public et de l'administration locale.

Le plus grand défi des conversions est la dure réalité du temps et de l'argent. La réalisation de ces projets prend inévitablement plus de temps et nécessite davantage de compétences spécialisées que les nouvelles constructions. Il est nécessaire d'établir un budget prudent, qui laisse une large place aux dépenses imprévues. Des facteurs inconnus peuvent survenir au cours de la construction et nécessiter réflexion, ingéniosité et souplesse.

Les projets de conversion, cependant, donnent une nouvelle vie à des bâtiments patrimoniaux, en leur redonnant une vitalité au sein de la collectivité et une viabilité économique et environnementale pour de nombreuses années. Ils illustrent les joies et les soucis inhérents à tout projet de réaménagement. Ce type de projet ne conviendra pas aux profanes ou aux timorés, mais la récompense vaut la peine de faire un effort.

Alex Speigel est président d'Orenda Development Associates et directeur du développement de Context Development.

Photo : Darcy Cheek, The Recorder & Times, Brockville



Venez prendre un thé édouardien à la Place Fulford

Samedi 24 novembre 2007

Quatre services : à midi, 13 h, 14 h et 15 h

Joignez-vous à nous pour célébrer la 13^e édition annuelle du thé édouardien de Noël à la Place Fulford à Brockville. Cette délicieuse tradition des fêtes inclut un thé élégant l'après-midi, une visite guidée de la demeure et un spectacle musical.

Réservez tôt, car c'est un événement populaire. Les billets coûtent 10 \$ par personne. Pour faire des réservations, veuillez composer le **613 498-3003**.

Le thé édouardien de Noël est organisé par la Friends of Fulford Place Association.

Une occasion spéciale dans des hauts-lieux du centre-ville



Laissez nos cadres magnifiques inspirer vos événements spéciaux.

Fiducie du patrimoine ontarien

Centres de conférences et de réceptions

Veuillez composer le **416 314-3585** pour organiser une visite des lieux.

www.heritagetrust.on.ca

Venez célébrer Noël à la case Forfait de groupe au site historique de la Case de l'oncle Tom

Du 26 novembre au 14 décembre 2007



Venez célébrer Noël dans la joie et la gaieté au site historique de la Case de l'oncle Tom, à Dresden, en Ontario. Ce forfait inclut une visite guidée du site historique de la Case de l'oncle Tom, un petit sermon d'un membre du clergé local et d'anciens spirituels que chantaient les personnes en quête de liberté qui se dirigeaient vers le nord.

Le clou de ce programme est un banquet de Noël organisé par la First Regular Baptist Church, une église paroissiale noire fondée en 1857.

Construit sur le site de la colonie noire que Josiah Henson, esclave fugitif et pasteur abolitionniste, avait aidé à fonder en 1841, le site historique de la Case de l'oncle Tom préserve l'établissement dans lequel Henson a vécu.

Pour réserver une visite guidée collective, veuillez composer le 519 683-2978 ou envoyer un courriel à :

utchs@heritagetrust.on.ca. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter www.uncletomscabin.org.

PRÉVOIR SES DONNS



An agency of the Government of Ontario



« Je crois au travail accompli par la Fiducie du patrimoine ontarien . . . et j'ai prévu un don pour garantir qu'elle puisse le continuer. »

L'honorable Lincoln M. Alexander
Président, Fiducie du patrimoine ontarien

La Fiducie du patrimoine ontarien est l'organisme responsable de la préservation du patrimoine ontarien. En faisant un don planifié à la Fiducie, vous veillez à ce que notre patrimoine soit conservé dans l'intérêt des générations actuelles et futures et pour leur éducation et bien-être.

Un don planifié est un don qui se matérialisera à l'avenir. Ces dons sont une source de revenu qui aidera la Fiducie à continuer ses importants travaux.

Composez le 416 325-5025 aujourd'hui pour discuter confidentiellement avec notre chef de la collecte de fonds et du développement ou envoyez-nous un courriel à donations@heritagetrust.on.ca pour recevoir des renseignements par la poste.